



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
25 mars 2019  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettres identiques datées du 25 mars 2019, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Par la présente lettre, j'appelle votre attention sur le fait qu'une roquette tirée ce matin depuis la bande de Gaza a frappé une habitation privée israélienne dans le centre du pays. Cette odieuse attaque a fait des blessés civils, dont un nourrisson et deux enfants à bas âge, dans le village de Mishmeret.

Le Hamas est responsable de cette attaque. Des membres de cette organisation terroriste reconnue comme telle par la communauté internationale ont fabriqué cette roquette à longue portée et l'ont remplie de balles d'acier et de shrapnel afin qu'elle cause un maximum de dégâts. Ils l'ont installée dans un site connu pour être utilisé par le Hamas, dans un quartier résidentiel de la localité palestinienne de Rafah, et l'ont tirée en visant délibérément un village civil israélien où vivent des familles.

Cette roquette a parcouru plus de 120 kilomètres, jusqu'à Mishmeret, et a complètement anéanti la maison d'une famille. Elle a fait sept blessés, dont un nourrisson et sa grand-mère et deux autres enfants. Des maisons et des voitures qui se trouvaient à proximité ont aussi été endommagées. Cette attaque m'a personnellement touché, car Mishmeret est mon lieu de résidence en Israël. C'est là que vit ma famille et que j'élève mes enfants.

Le Hamas a tiré plus de 12 000 roquettes et mortiers contre Israël. Il a pour principal objectif affiché la destruction de mon pays. Il ne fait aucun doute que tout État Membre de l'Organisation des Nations Unies aurait recours à tous les moyens nécessaires si une organisation terroriste s'en prenait à ses citoyens. Aussi Israël ripostera-t-il en prenant toutes les mesures nécessaires pour protéger ses citoyens.

Je demande au Conseil de sécurité de condamner sans équivoque cet attentat terroriste et de désigner une fois pour toutes le Hamas comme organisation terroriste.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Danny **Danon**

